Informations pratiques

Rattrapage des jours fériés

Si jour férié lundi ou mardi > rattrapage le vendredi de la semaine précédente.
Si jour férié mercredi ou jeudi > rattrapage le vendredi suivant.
Si jour férié vendredi > rattrapage le lundi suivant.

Encombrants sur rendez-vous

Un service gratuit d'enlèvement à domicile est à votre disposition.
Les personnes présentant des grandes difficultés de mobilité sont prioritaires.

Attention :
3 collectes par an uniquement (en mars, en juin et en octobre).
Clôture du planning à la fin du mois précédent la collecte !

Nous vous débarrassons de tout objet volumineux non toxique (ameublement, literie, gros appareils ménagers, équipements de loisirs…).

Les matériaux de construction et les épaves de véhicules ne sont pas collectés.

Déchèterie

Horaires d'hiver
du 1er novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00

Le samedi de 09h00 à 12h00
puis de 13h30 à 18h00

Le dimanche de 09h00 à 12h00

Horaires d'été
du 1er avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi de 13h30 à 19h00

Le samedi de 09h00 à 12h00
puis de 13h30 à 19h00

Le dimanche de 09h00 à 12h00

La déchèterie est fermée tous les jours fériés

Informations :
Service déchets Moselle et Madon
Tél. 03 54 95 62 41/ www.cc-mosellemadon.fr

Calendrier de collecte 2015

Ordures ménagères et emballages recyclables

Ordures ménagères

Poubelles noires collectées 1 fois par semaine

Lundi
Bainville-sur-Madon
Flavigny-sur-Moselle
Maizières
Maron
Marthemont
Thélod
Viterne
Xeuilley

Mardi
Chavigny
Méréville
Neuves-Maisons OUEST

Mercredi
Chaligny OUEST
Frolois
Pierreville
Pont-Saint-Vincent
Richardménil
Sexey-aux-Forges

Jeudi
Chaligny EST
Messein
Neuves-Maisons EST
Pulligny

Emballages recyclables

Sacs jaunes collectés 1 vendredi sur 2

Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Frolois, Maizières, Maron, Marthemont, Méréville, Pont-Saint-Vincent, Sexey-aux-Forges, Thélod, Viterne, Xeuilley	Flavigny, Messein, Neuves-Maisons, Pierreville, Pulligny, Richardménil
Semaines impaires	**Semaines paires**
02, 16 et 30 janvier	09 et 23 janvier
13 et 27 février	06 et 20 février
13 et 27 mars	06 et 20 mars
10 et 24 avril	03 et 17 avril
08 et 22 mai	01, 15 et 29 mai
05 et 19 juin	12 et 26 juin
03, 17 et 31 juillet	10 et 24 juillet
14 et 28 août	07 et 21 août
11 et 25 septembre	04 et 18 septembre
09 et 23 octobre	02, 16 et 30 octobre
06 et 20 novembre	13 et 27 novembre
04 et 18 décembre	11 et 25 décembre

ATTENTION, il n'y a plus de collecte les jours fériés.
Voir les jours de rattrapage page 4

Le tri : mode d'emploi

Les ordures ménagères

Vos ordures ménagères sont collectées dans votre **bac noir** normalisé.
Le bac doit être sorti la veille de la collecte après 19h.

toutes les semaines !

Les emballages recyclables

tous les 15 jours !

Briques alimentaires

Emballages métalliques

> **sac jaune**
> ou bac jaune

Les bouteilles, flacons et bidons en plastiques (vides)

Emballages en carton, boites d'oeufs (carton)

sauf :

TOUS les papiers (propres) qui devront être déposés dans le conteneur à papier.

Les points tri

> conteneur **papier**
> TOUS les papiers (propres)

> conteneur **verre**
> bouteilles, pots, bocaux

conteneur **vêtements**
vêtements, chaussures, petite maroquinerie, linge de maison (articles à déposer dans des sacs fermés)

Les déchets verts

L'ensemble des déchets verts que vous déposez à la déchèterie et dans les bennes dédiées sont compostés et vous sont redistribués.
Un engrais bienvenu pour vos plantations !

En 2015 deux distributions de compost auront lieu au parc d'industrie Moselle rive gauche (entre les pâquis de Pont-Saint -Vincent et la voie rapide (D331D) :

Samedi 28 mars 2015 et à l'automne (date communiquée ultérieurement), sans interruption de 9h à 15h.

Les cartouches d'encre et piles

Déposez-les dans les **mairies,** les bureaux de **poste,** les **écoles,** chez les **commerçants** ou en **déchèterie.**

Collecte des déchets médicaux

Des boites à aiguilles adaptées à la récupération des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) produits par les patients en auto-traitement sont **remises gratuitement par l'ensemble des pharmacies du territoire** sur simple demande.
Il vous suffit ensuite de rapporter à la pharmacie vos matériels de traitement usagés dans les collecteurs.

Liste complète des points de collecte sur :
http://nous-collectons.dastri.fr/

ECO EMBALLAGES · eco-systèmes · Eco DDS · éco-mobilier ECO TLC · ecofolio · DASTRI